



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 27 mars 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 10 avril 2012

SEANCE DU 2 AVRIL 2012

Délibération n° D20120164

ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAINS POUR AMENAGEMENT DE
VOIRIE ET PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE (SECTION ZV N° 236,
237, 369 ET AI N° 174)

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
10 avril 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

- Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

- Mme Dominique BOUTIN-GARCIA

URBANISME ET FONCIER

**ACQUISITION DE PARCELLES DE TERRAINS POUR
AMENAGEMENT DE VOIRIE ET PRESERVATION DE LA
BIODIVERSITE (SECTION ZV N° 236, 237, 369 ET AI N° 174)**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Les parcelles cadastrées section ZV n° 236 – 237 de 888 m² et 64 m² correspondant au trottoir aménagé le long de la rue du Moulin d’Ane et Chemin de la Mariée, ZV n° 369 de 708 m² figurant en Emplacement Réservé n° A 35 du PLU pour l’aménagement de la rue Angéline Faity et du Chemin de Pain Béni. Les propriétaires sont d’accord pour les céder à la collectivité en même temps que la parcelle AI n° 174 de 1247 m², sise en bord de Sèvre, quartier de Sainte-Pezenne.

Cette dernière parcelle présente un fort intérêt écologique dans la mesure où elle joue un rôle important de réservoir de biodiversité et de corridor biologique en tant que boisement humide en bord de rivière.

Elle entrerait de plus dans le cadre de l’action 8 D du plan d’actions biodiversité relatif à « l’acquisition et la gestion de parcelles stratégiques pour la reconstitution de la trame verte ».

Elle jouxte d’autres parcelles dont la Ville est déjà propriétaire.

L’ensemble de ces parcelles serait cédé à la Ville au prix de 7 800 €.

Les crédits sont ouverts au budget de l’exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l’acquisition des parcelles ZV n° 236, 237, 319 et AI n° 174 au prix global de 7 800 € ;
- autoriser Madame le Maire ou l’Adjoint délégué à signer l’acte à intervenir, tous les frais et droits en résultant étant supportés par la Ville.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L’Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL